

Livret d'accueil

2024-2025



Bienvenue à l'IRTESS

www.irtess.fr

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

irtess
Institut Régional Supérieur
du Travail Éducatif et Social
de Bourgogne

Qualiopi
processus certifié
■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualiopi a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
VIA
CENTRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

MAJ 25/10/2024



Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représenté, et tous les espaces qui vous permettront d'être un professionnel responsable et créatif.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Philippe ROPERS

Directeur général



Un peu d'histoire

L'IRTESS (Institut Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.

L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 3 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

Antennes et sites délocalisés de formation

✓ Côte d'Or

IRTESS
2 rue Professeur Marion
21000 Dijon
Tél. 03 80 72 64 50

✓ Saône-et-Loire

IRTESS
Immeuble "Les Chavannes"
3 avenue de Chalon
71380 Saint-Marcel

✓ Yonne

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois
105 rue des Mignottes
89000 Auxerre

✓ Nièvre

sur sites délocalisés Nevers

Tout savoir

Les activités de l'IRTESS

L'IRTESS assure les formations initiales et continues des travailleurs sociaux.

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles

(voir L'organisation des services p. 5).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilitée en tant que Centre de bilan de compétences pour les salariés et ou demandeurs d'emploi pour tous les domaines et tous les secteurs.

Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)

Perfectionnement et prestations externes :

- Agent de service médico-social
- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)
- Évaluation externe et interne
- Référent de parcours santé-social
- Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie
- Module de sensibilisation à la médiation familiale

Le Pôle Formations éducatives et sociales

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Educateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Educateur Spécialisé (ES)
- Educateur Technique Spécialisé (ETS)

En partenariat avec le CREPS et les FRAN-CAS :

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

Le Pôle Formations management et recherche

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

En partenariat avec l'Université de Bourgogne :

- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

Le Pôle Formations de niveaux 4 et accompagnement à l'orientation professionnelle

regroupe les prestations d'orientation scolaire et professionnelles suivantes :

- Un centre de bilan de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert

Et les formations suivantes :

- Titre de Moniteur d'Atelier (TMA)
- Moniteur Educateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formation à la Fonction Tutorale (FFT)
- Dispositif de préparation aux admissions/ concours
- Dispositif de préparation aux admissions/ concours pour les lycéens
- Un centre de bilan de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert

Tout savoir

Les choix pédagogiques

Les orientations institutionnelles sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

- ✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des pôles d'activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)
- ✓ Mettre en oeuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social
- ✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation
- ✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires
- ✓ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie
- ✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)
- ✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation
- ✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée

✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche** Formation **Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques

1. Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants
2. Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective
3. Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances
4. Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation
5. Pluralité des savoirs
6. Transversalité des dispositifs de formation

Tout savoir

Qui finance les formations ?

Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

Autres financements

✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS

✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**

✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**

✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à l'**habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.



Organisation fonctionnelle des services

Philippe ROPERS (Directeur Général)			
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles	Pôle Formations management et recherche	Pôle Formations éducatives et sociales
Jean-Marie VAUCHEZ	Ghislaine DAMIEN	Cyril VILLET	Magali LEDUC SEGUIN
Formations de niveau 3	Formations de niveau 4	Formations de niveau 6-7	Formations de niveau 6
AES	TMA	CAFDES	ASS
Assistant familial	ME	CAFERUIS	EJE
Sélections	TISF	DEIS	ES
Perfectionnement et prestations externes	Sélections	Sélections	ETS
Analyse de la pratique professionnelle	Fonction tutorale	Études, recherches et animation	DEJEPS
Assistant de soins en gérontologie	VAE / Centre de bilan	PREFAS	Alternance (stages)
Évaluation qualité	Apprentissage	Plateforme d'observation sociale et sanitaire	Sélections
Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie	Préparation aux concours		
Maîtresse de maison	Alternance (stages)		
Référent de parcours santé-social			
Médiation sociale		Ressources humaines Nadia ABD RABI	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
Travailleurs pairs		Accueil Admission / Vie étudiante Services administratifs pédagogiques Logistique des salles	Information Documentation Communication
Coaching			



Vos contacts

L'annuaire de l'IRTESS

Direction

ROBERS Philippe
Directeur général

Directeurs de Pôle

DAMIEN Ghislaine 03 80 72 64 88
*Pôle Formations accompagnement et orientations
professionnelles*

LEDUC SEGUIN Magali 03 80 72 64 76
Pôle Formations éducatives et sociales

VAUCHEZ Jean-Marie 03 80 72 64 56
*Pôle Formations accompagnement
et perfectionnement*

VILLET Cyril 03 80 72 64 93
*Pôle Formations management et recherche
Pôle Ressource Régional Recherche
Formation Action Sanitaire et Sociale
(PREFAS)*

Responsables de Filière de formation

BELLINI Véronique 03 80 72 64 74
Préparation admissions/concours

BOCHET Catherine 03 80 72 64 89
ASS

BONGARD PICCIOLI Julie 07 54 37 51 17
ETS, TMA

MAROT Valérie 03 80 72 64 85
EJE

COTTIN Stéphanie 03 80 72 67 59
ME

KELLENBERGER Sonja 03 80 72 64 66
ES

KELLER Christophe 03 80 72 67 59
CAFDES, CAFERUIS

LUCAN Armelle 03 80 72 64 94
AES

MONGUILLON Nathalie 07 52 05 28 94
AS, ASG

REVAILLON Chantal 03 80 72 64 82
AF

VALLE Michel 03 80 72 64 57
DEIS

VERMOT Geneviève 03 80 72 64 35
TISF

Chargés de mission

BELLIO Isabelle 06 66 49 58 06
*Chargée de développement des marchés et de l'éva-
luation qualité des établissements et services sociaux
et médico-sociaux*

HIVAR Evelyne 03 80 72 64 61
FFT

LEHUEUR Dominique 03 80 72 67 51
DEJEPS

PICARDAT Raphaëlle 03 80 72 64 49
VAE, Centre de bilans

VALLE Michel 03 80 72 64 57
Développement Études et Recherches

L'annuaire de l'IRTESS

Formateurs

Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BOULLY Céline	03 80 72 64 15
JOLY Charlotte	03 80 72 64 65
HENNER Anne-Sophie	03 80 72 64 51
LAUWERIER Amélie	03 80 72 64 62
LUCAN Armelle	03 80 72 64 94
MICHEA Agnès	03 80 72 64 09

ou 03 85 41 87 92

MENAGE Christine	03 80 72 64 38
MONGIN Elodie	03 80 72 64 30
REVAILLLOT Chantal	03 80 72 64 82
VIARD Marie-France	03 80 72 64 78

Pôle Formations éducatives et sociales

BATTAGLIA Léonie	03 56 55 04 11
BELGHORZI Mohamed	03 80 72 67 50
BLOT Elodie	03 80 72 64 91
BOCHET Catherine	03 80 72 64 89
BONGARD PICCIOLI Julie	07 54 37 51 17
CHAUVOT Vincent	03 80 72 64 67
COMBET Betty	03 80 72 64 95
FLEURIER Catherine	03 80 72 64 84
FOURRIER Fabienne	03 80 72 64 31
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 64 70
GIRARD Corinne	03 80 72 64 63
HALEJCIO Jérémy	03 80 72 64 34
HUSSAMI Alice	03 80 72 67 55
KELLENBERGER Sonja	03 80 72 64 66
LEDUC SEGUIN Magali	03 80 72 64 76
LEHUJEUR Dominique	03 80 72 67 51
LETENEUR Dominique	03 80 72 64 81
LOREAU Fabien	03 80 72 64 77
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
PERREAU Aude	03 80 72 64 58
PIEGAY Dounia	03 80 72 64 37
PILLER Stéphanie	03 80 72 64 32
POIGEAULT Pauline	03 80 72 64 46
POUPONNEAU Clément	03 80 72 64 80
PRUDHOMME Mélissandre	03 80 72 64 63

Pôle Formations

management et recherche

DESCOURTIEUX Stéphanie	03 80 72 64 86
KELLER Christophe	03 80 72 67 59
TAGLIONE Catherine	03 80 72 64 59
VALLE Michel	03 80 72 64 57
VILLET Cyril	03 80 72 64 93
	ou 06 72 95 54 57

Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BONGARD PICCIOLI Julie	07 54 37 51 17
BOULLY Corinne	03 56 55 04 19
COTTIN Stéphanie	03 80 72 64 87
PONCHON Anne, référent handicap	03 80 72 64 39
DAMIEN Ghislaine	03 80 72 64 88
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 67 52
GIRARD Marie-Christine	03 80 72 64 45
HIVAR Evelyne	03 80 72 64 61
MANGIN Florent	03 80 72 64 79
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
NOWAK Nicolas	03 80 72 64 72
PICARDAT Raphaëlle	03 80 72 44 49
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
REDOUANI Arnaud	03 80 72 67 54
VERMOT Geneviève	03 80 72 64 35

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia)

Accueil	03 80 72 64 69
HUMBIEY Pascale	03 80 72 64 71
<i>Responsable du Cerdim</i>	
BORNET Angélique	
<i>Documentaliste</i>	
GUELLIL Malika	
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	
HERNANDEZ Amélie	
<i>Documentaliste</i>	
KONDRATOFF Sandrine	
<i>Assistante Documentaliste</i>	
SCHUTZ Laurent	
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	
SELLENET Tina	



Vos contacts

L'annuaire de l'IRTESS

Comptabilité

PICARD Christine 03 80 72 64 92
Responsable comptabilité et paie

HUET Florence 03 80 72 67 53
Comptable

THIBAUT Nathalie 03 80 72 64 64
Comptable

Ressources humaines

ABD RABI Nadia 03 80 72 64 54
Directrice des Ressources Humaines

DARRAS Cécile 03 80 72 67 57
Agent administratif RH

SALA Sandrine 03 80 72 67 58
Assistante RH

Services administratifs

ABD RABI Nadia 03 80 72 64 54
Responsable des services administratifs

ANDRIOT Catherine 03 80 72 64 33
Assistante de formation Pôle 4 / APP

BOUPAICHA Louiza 03 80 72 64 47
Accueil-standard / Planning / ASG / Pair-aidance / Santé mentale

CACHEUX Marie 03 80 72 64 99
ASS

CHANTHANY Nyphaphone 03 80 72 64 53
Assistante formation Pôle 2 / ES

CONGOURDEAU Martine 03 80 72 64 50
Accueil / Planning / Suivi journées d'étude et conférences

CORREIA Marie 03 80 72 64 96
AES

DAMERON Marie 03 56 55 04 12
TMA / Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle

DEHAYE Charlotte 03 80 72 64 70

Vie étudiante / Sélection ASS-EJE-ES -ETS

DIDIER Fanny 03 56 55 04 12

Dispositif VAE / Bilan de compétences / TMA

DUCHESNE Paola 03 80 72 64 41

ME / Sélection ME -TISF

FEUVRIER Nathalie 03 80 72 64 98

EJE / FFT / TISF / Prépa concours

GAUTHIER Marie 03 80 72 64 73

Aide-soignant

FILALI Lila 03 80 72 64 36

CAFDES

KELATI Laïla 03 80 72 64 90

Sélection ASS-EJE-ES / Vie étudiante

PAILLET Caroline 03 80 72 64 97

AF / Référent de parcours

ROGNON Anne 03 80 72 64 40

Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle

SALMI Souad 03 80 72 64 44

Assistante de formation Pôle 3 / CAFERUIS / DEIS

SCHMITT Sandrine 03 80 72 64 52

Assistante de formation Pôle 1 / APP / Interventions thématiques

THEURIOT Lucie 03 80 72 64 55

Assistante de formation Pôle 2 / ETS

Service logistique et entretien

BOUJNANE Omar 03 80 72 67 56

Agent technique 07 54 38 78 65

SAMPAIO David 03 80 72 64 75

Assistant logistique 06 32 54 07 65

Accueil 03 80 72 64 50

Fax 03 80 36 45 38



Informations pratiques

Ecrire à l'IRTESS

Envoyer un courrier

- ✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- ✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Cerdim, etc).

IRTESS

2 rue Professeur Marion

21000 DIJON

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

Faire une réclamation

Merci d'adresser un mail à : contact@irtess.fr

Votre demande sera transmise au service concerné et sera traitée dans les meilleurs délais.

La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

Chaque promotion élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

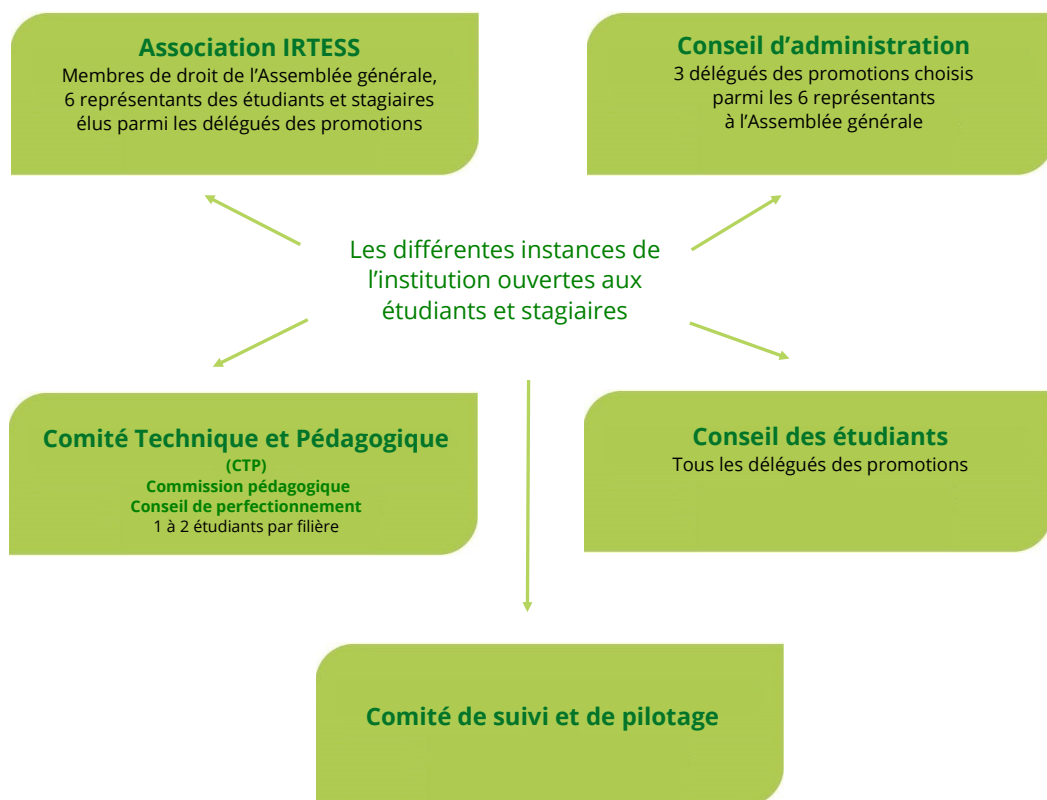
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

MESSAGE, l'association d'étudiants

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été renommée et réorganisée depuis septembre 2005.

Les buts de cette association

- ✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange, de création de lien social et de travail en commun
- ✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux
- ✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études
- ✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

Les moyens

- ✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

Les activités

- ✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...
- ✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.
- ✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières. Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

Contacter l'association

- ✓ par e-mail : message.asso@gmail.com
- ✓ par les réseaux sociaux : [groupe Facebook](#) ; [Instagram](#)
- ✓ grâce à la boîte aux lettres située près des caisiers des formateurs (**couloir administratif**),
- ✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),
- ✓ au local de l'association, salle n°23 situé près des salles de cours du 1er étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

Adhérer à l'association :

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à MESSAGE.

Le Bureau de l'association

Présidente : Océane MARCONI (EJE 2)

Secrétaire :

Trésorier :

N'hésitez pas à contacter l'association MESSAGE pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.

Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.



Où se renseigner à l'IRTESS ?

Au secrétariat de la Vie étudiante

Bureau n°53 situé dans le hall de l'IRTESS

(voir n°1 sur le plan p. 22-23).

Tél. 03 80 72 64 70

vie-etudiante@irtess.fr ; lchauvel@irtess.fr

Espace d'affichage dédié à proximité

(voir n°5 sur le plan p. 22-23).

Charlotte DEHAYE est à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les points suivants :

- carte étudiant/stagiaire IRTESS de Bourgogne,
- rémunération des étudiants (Pôle emploi),
- bourses du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, et bourses des Conseils départementaux.

À l'accueil

Durant les heures d'ouverture :

Lundi : 9h-13h / 14h-17h

Mardi et mercredi : 9h-14h

Jeudi : 9h-13h

Sur les panneaux d'affichage

Chaque promotion d'étudiants ou stagiaires dispose d'un panneau d'affichage sur lequel figurent les informations liées au déroulement de la formation (plannings, modifications d'emploi du temps, groupes de travail...).

Tous les panneaux pédagogiques des promotions se situent le long des couloirs desservant les salles de cours.

Sur les écrans d'affichage

Le planning quotidien des cours et réunions avec indication des salles est diffusé à divers endroits du hall de l'IRTESS.

Semaine par semaine, les plannings de toutes les formations indiquant le lieu où elles se déroulent, sont affichés à l'entrée de l'IRTESS, face au bureau "Accueil Standard" (voir n°4 sur le plan p. 22-23) et à proximité de la salle de cours n°12 (voir n°4 sur le plan p. 22-23).

Si vous êtes dans une situation délicate, n'hésitez pas à rencontrer :

- le secrétariat de la Vie étudiante,
- les responsables de formation ou les formateurs,
- l'association des étudiants de l'IRTESS : MES-SAJE,

- le Service Social du CROUS :

10 avenue Alain Savary

21000 DIJON

Tél. 03 45 34 84 95

<https://service-social.com/crous-dijon/>

- [Etu'bien](#), une équipe d'étudiants relais sur le campus de Dijon, au service du bien-être de leurs pairs

- [Etuicare](#) : programme organisé par l'I'REPS BFC et l'ARS BCF : 8 ateliers pour prendre soin de sa santé mentale et renforcer le bien-être étudiant.

Le programme permet aux étudiants de développer des stratégies pour faire face aux difficultés de la vie étudiante et renforcer les forces individuelles qui contribuent à l'équilibre psychologique. Il permet aussi de devenir animateur des ateliers.

- Le site national d'information aux étudiants

www.messervices.etudiant.gouv.fr

En cas de problème de santé ou d'accident survenant à l'intérieur de l'IRTESS, la clé de l'infirmerie est à demander à l'accueil qui préviendra la direction.

En cas d'événement à l'extérieur, prévenir la direction de l'IRTESS.



Informations pratiques

Contacts utiles

CAF - Caisse d'Allocations Familiales

8 boulevard Clémenceau

21000 DIJON

Tél. 0810 252 110

www.dijon.caf.fr

CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse Bourgogne

Maison des Associations

Boîte LL1 - 2 rue des Corroyeurs

21000 DIJON

Tél. 03 80 44 18 29

www.ijbourgogne.com

Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

*Direction de la carte des formations,
de l'apprentissage et des formations
sanitaires et sociales*

17 boulevard de la Trémouille

21000 DIJON

Tél. 03 80 44 33 00

www.bourgognefranchecomte.fr

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universi- taires et Scolaires

10 avenue Alain Savary

21000 DIJON

Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)

www.crous-bfc.fr

DREETS - Direction Régionale de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des Solidarités (Bourgogne-Franche-Comté)

21 Boulevard Voltaire

21011 DIJON

Tél. 03 80 76 99 10

<http://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/>

Mission locale de l'Arrondissement de DIJON

8 rue du Temple

21000 DIJON

Tél. 03 80 44 91 44

www.mldijon.asso.fr

Mission locale du Chalonnais

47-49 avenue Boucicaut

71100 CHALON-SUR-SAONE

<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-chalonnais/>

N° D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Police : 17 ou 03 80 44 55 00

Prévention suicide : 3114

Samu Social : 115

**Service pour personnes sourdes ou malen-
tendantes** : 114

Allô, enfance en danger : 119

SOS 21 Dijon : 03 80 78 68 68

SOS Amitié : 03 80 67 15 15

Maltraitance personnes âgées : 3977

Solidarité femmes 21 : 03 80 67 17 89

Centre anti-poison : 03 83 22 50 50

Sida info service : 0 800 840 800

Où se documenter ?

Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur et ouvert à toute personne intéressée.

Vous avez à votre disposition un fonds de 96 000 références (ouvrages et revues spécialisés, DVD...), deux bibliothèques numériques (Cairn, Champ social), des vidéos en ligne (Arte Campus) et une newsletter hebdomadaire, Fréquence Doc' (envoyée chaque jeudi), vous informant des dernières acquisitions du service.

Services proposés

- Accueil, information, conseil, consultation libre et emprunt
- Accès au portail documentaire sur place ou à distance, pour effectuer vos recherches et accéder aux plateformes Cairn et Arte Campus : <https://cerdim.irfess.fr/>
- Aide à la recherche via un formulaire de demande en ligne si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou si le service est fermé. <https://bit.ly/3BecLNx>

Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :

Lundi : 8 h 30 - 18 h
Mardi : 8 h 30 - 18 h
Mercredi : 8 h 30 - 18 h
Jeudi : 10 h - 18 h
Vendredi : 11 h - 17 h

Inscription

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation. Il figure sur votre carte d'étudiant et vous sert d'identifiant pour consulter le [portail documentaire](#).

Pour pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel.

Fonctionnement

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès au maximum aux documents empruntables.

Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.





Informations pratiques

Où se documenter ?

Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON
Tél. 03 80 39 51 10
L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 50 €/an (tarif 2023-2024).

Attention ! Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.

Bibliothèque Municipale

Vous pouvez également vous inscrire à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.

Les plus proches de l'IRTESS :

Annexe Mansart
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON
Tél. 03 80 48 80 50

Médiathèque Champollion
14, rue Camille Claudel - 21000 Dijon
Tél. 03 80 48 84 00
<https://bm.dijon.fr/>

Centre de documentation de la Chartreuse

1 boulevard Chanoine Kir, BP 23314
21000 DIJON
Tél. 03 80 42 55 80 / 03 80 42 55 81
<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/espaces-de-ressources-bourgogne/ressources-documentaires/>

Spécialisé dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie, de la santé mentale, en addictologie, en psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. Ouvert à tous

Le Centre de Ressources DOCUMENTAIRES du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne

12 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 - 21079 Dijon Cedex
Tél. 03.80.29.53.54
crdocifps@chu-dijon.fr
Cotisation annuelle (15€) pour les lecteurs extérieurs.

Centre Ressources Autismes de Bourgogne

19 Rue René Coty - 21000 Dijon
Tél. 03 80 29 54 19
<https://www.crabourgogne.org/>

Centre de ressources IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

2, place des Savoirs 21000 Dijon
Tél. 03 80 66 73 48
contact@promotion-sante-bfc.org
<https://ireps-bfc.org/se-documenter/nos-services>
Uniquement sur rendez-vous

Bureautique, messagerie et internet

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi et d'une salle informatique disposant de 20 postes avec accès internet (via compte Office 365).

Salle multimédia

Située dans l'espace du Cerdim, la salle multimédia a une capacité de 10 places et vous offre la possibilité de : brancher un portable et projeter sur écran, visionner des DVD.

Cet espace peut également être utilisé pour des travaux ou réunions en petit groupe.

Matériel à disposition : un vidéo projecteur, un écran, un tableau blanc, un écran de télévision.

Photocopie, impression et numérisation

Via l'outil Uniflow et votre compte Office IRTESS (cf. [procédure création](#)), vous pouvez numériser, photocopier ou imprimer des documents aux formats A4 ou A3.

Tarifs pour une copie

A4 N&B : 0,05 cts

A4 couleur : 0,20 cts

Où imprimer ?

Sur le copieur situé au Cerdim, à partir de votre téléphone portable, votre ordinateur ou un PC de la salle informatique.



Accessibilité handicap

L'IRTESS accueille et accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'admission en formation, tout au long de leur parcours de formation et pour le déroulement des épreuves formatives et de certification.

L'IRTESS informe, oriente et veille à adapter son accueil, ses matériels et sa pédagogie aux diverses situations de handicap afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accueillie.

Son équipe pédagogique et son référent handicap sont mobilisés pour que le parcours de formation puisse être réalisé dans des conditions offrant les mêmes possibilités de réussite pour tous. La réflexion de l'équipe s'engage sur les adaptations au cas par cas, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, d'accès facilités ou encore de modalités d'accompagnement personnalisées tout au long du parcours.

Ces aménagements peuvent porter sur :

- l'accompagnement à l'admission et à la formation théorique et pratique à partir d'un premier entretien avec le responsable de formation et/ou avec le référent handicap ;
- les conditions de déroulement des épreuves de nature à permettre au candidat de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques et ou humaines appropriées à sa situation ;
- la majoration de temps imparti.

Aménagement des parcours

Ces aménagements sont effectués par ailleurs par les équipes pédagogiques, pour les personnes qui en font la demande, et dans les mêmes dispositions, pour le déroulement des épreuves de validation du parcours de formation et préparatoires à la certification. Avant les épreuves de certification, les stagiaires sont informés des démarches à effectuer auprès de l'organisme certificateur afin de prévoir d'éventuels aménagements lors de la passation des épreuves de certification, par les équipes pédagogiques.

Evaluation des besoins spécifiques et adaptation de parcours

Les stagiaires rencontrant des besoins spécifiques (problématiques de santé, personnelles...) peuvent se voir proposer un parcours personnalisé et/ou une suspension de formation.

Pour toute question concernant les aménagements et les parcours personnalisés, vous pouvez contacter le référent handicap : Anne PONCHON, aponchon@irtess.fr - Tel. 03 80 72 64 39

Notre démarche vigilante pour accueillir les publics présentant des difficultés de nature handicapante est présentée dans une cartographie synthétique que vous pouvez consulter sur notre site internet (rubrique [Admission/Accessibilité handicap](#)).



Informations pratiques

Venir à l'IRTESS et se restaurer

Venir à l'IRTESS

En voiture

L'usage de deux parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé.
Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

Pour plus d'information sur les transports en commun : www.divia.fr

En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

Se restaurer

À proximité de l'IRTESS

✓ Aux Restaurants Universitaires ([voir plan du campus p. 21](#))

✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours

✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self

L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause.

Vous y trouverez un distributeur de boissons et de snacking ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

Avis aux fumeurs

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, à l'emplacement dédié, en respectant la propreté des abords.



Informations pratiques

Où se loger ?

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

10 avenue Alain Savary

21000 DIJON

Tél. 03 45 34 84 43

www.crous-bfc.fr

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :

Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon

4 rue du Pont des Tanneries

21000 DIJON

Tél. 03 80 41 19 56

www.urbanalis.fr

Ethic Etapes Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales

1 avenue Champollion

21000 DIJON

Tél. 03 80 72 95 20

www.cri-dijon.com

Résidence Internationale des Étudiants (RIE)

4-6 rue Maréchal Leclerc

21000 DIJON

Tél. 03 80 71 70 00

<https://cief.u-bourgogne.fr/la-residence-internationale-detudiants>

Binôme 21 (Logement Intergénérationnel)

41 rue d'York

21000 DIJON

Tél. 03 80 46 17 43

www.binome21.fr

Grand Dijon Habitat

2 bis rue Maréchal Leclerc

21000 DIJON

Tél. 03 80 71 84 00

www.granddijonhabitat.fr

ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or

17 boulevard Voltaire

21000 DIJON

Tél. 0 810 021 000

www.orvitis.fr



Informations pratiques

Où se distraire ?

Activités culturelles

ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 passage Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 98 99

www.abcdijon.org

Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

www.opera-dijon.fr

Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

www.bistrotdelascene.fr

Centre culturel - Atheneum

Esplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

<https://atheneum.u-bourgogne.fr/>

Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

www.cinema-eldorado.fr

Darcy Comédie

10 rue Devosge - 21000 Dijon

Tél. 03 80 43 68 10

www.darcycomedie.com

Musée des Beaux-Arts

1 rue Rameau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

<https://beaux-arts.dijon.fr/>

Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 53 74

<https://21.agendaculturel.fr/theatre-des-feuillants>

Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00 00

<https://culture.crous-bfc.fr/>

Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 Dijon

Tél. 03 80 30 12 12

www.tdb-cdn.com

La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

www.lavapeur.com

Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue de Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21

www.zenith-dijon.fr

À l'IRTESS

L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

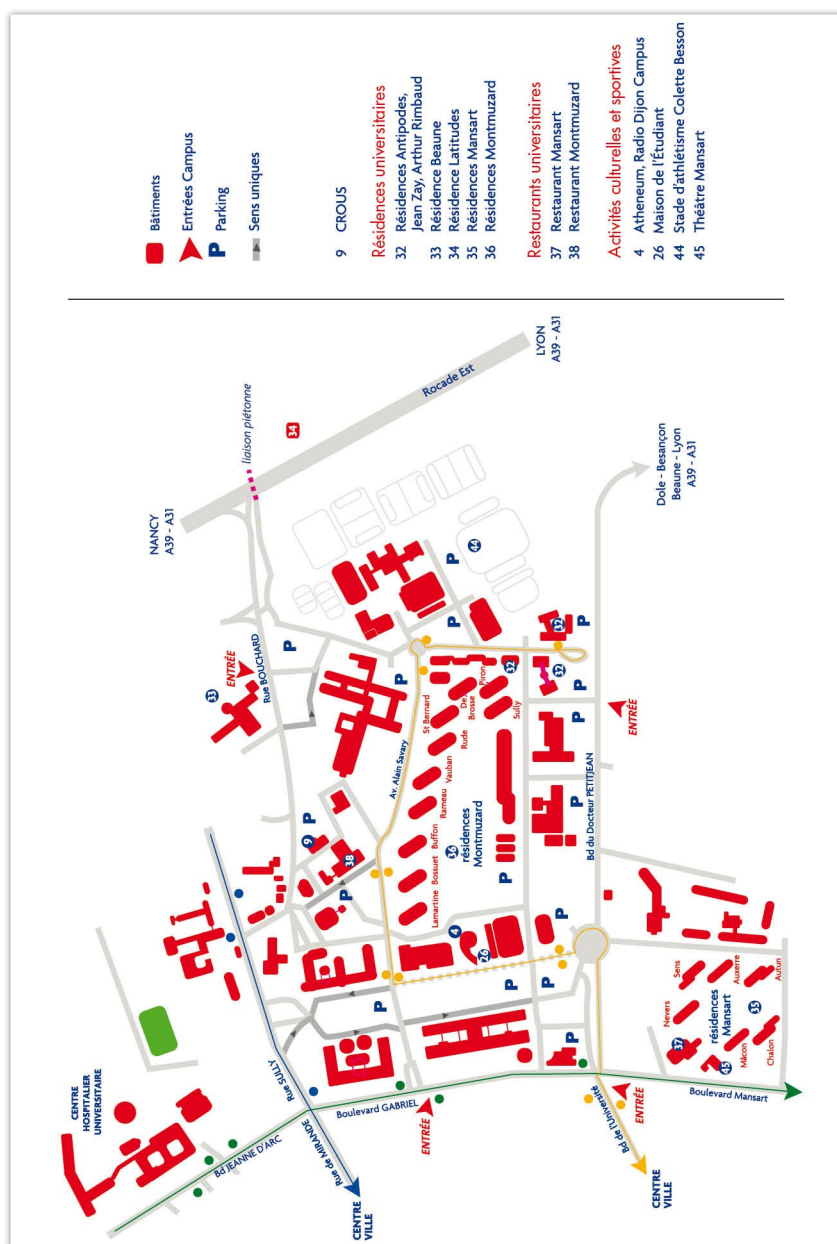
Les spectacles, conférences et autres événements sont annoncés dans la [newsletter du Prefas](#), envoyée mensuellement et mise en ligne sur le site de l'IRTESS.

Alors, abonnez-vous en flashant le QRcode !

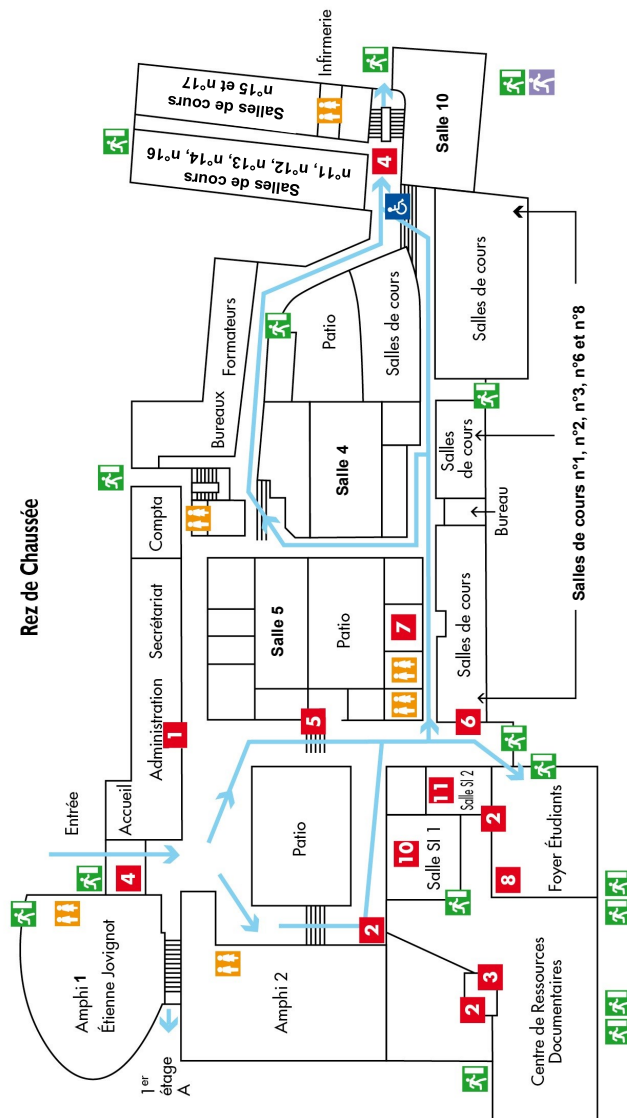


Plans

Le Campus Universitaire

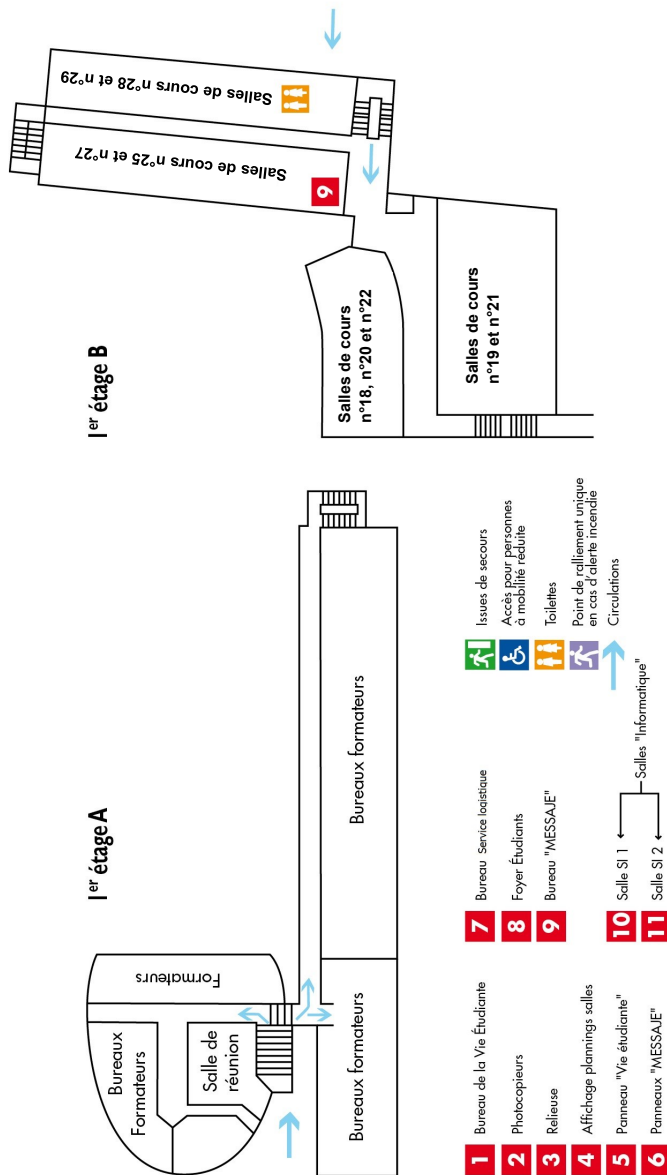


Plans du bâtiment



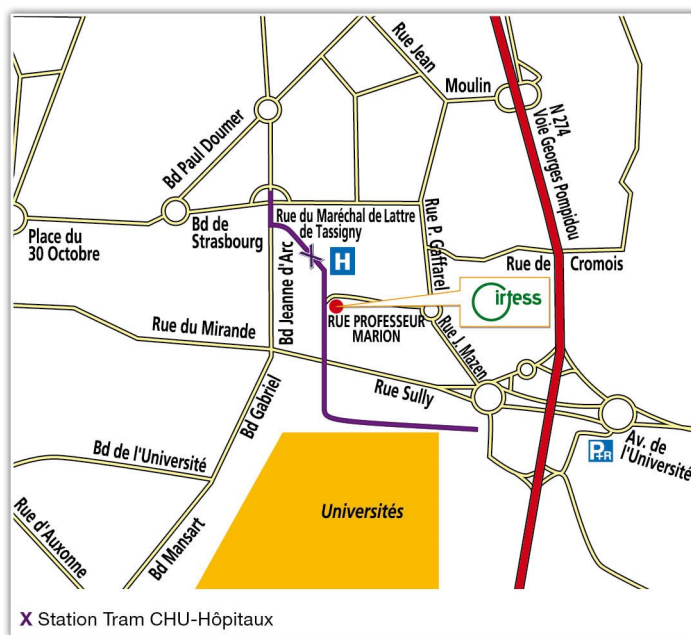
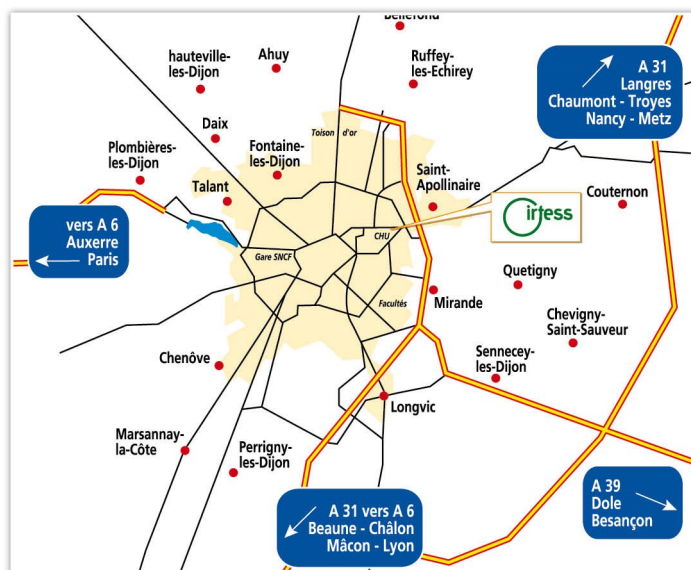
Plans

Plans du bâtiment



Plans

Plans d'accès



Plans Réseau Divia



HORAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES

VIE ÉTUDIANTE

Lundi : 9h – 12h (télétravail)

Mardi et jeudi : 8h30-12 /13h – 15h

Mercredi et vendredi : 8h30-12h

Tél. 03 80 72 64 70

SELECTION

ASS-EJE-ES :

Lundi à Jeudi : 8h45-12h/13h45-17h45

Mardi et jeudi après-midi : accueil téléphonique uniquement

Vendredi : 9h-12/13h45-16h45

Tél. 03 80 72 64 90

ME-TISF :

Lundi et mercredi : 9h -13h30/14h-18h30

Mardi et jeudi matin : 9h-14h

Vendredi : 9h-13h15/13h45-16h30

Tél. 03 80 72 64 41



IRTESS

2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

E-mail : accueil@irtess.fr - www.irtess.fr

Tél. 03 80 72 64 50